

Ville de Montréal

## Service du greffe

Division du soutien aux commissions permanentes,  
aux conseils consultatifs et au Bureau de la présidence du conseil

155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée

Montréal (Québec) H2Y 1B5

Téléphone : 514 872-3770

[www.ville.montreal.qc.ca/commissions](http://www.ville.montreal.qc.ca/commissions)

## Commission permanente sur l'examen des contrats

### La Commission :

#### Présidence

*Dominic Perri*  
Arrondissement de Saint-Léonard

#### Vice-présidence

*Mme Paola Hawa*  
Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

*Mme Valérie Patreau*  
Arrondissement d'Outremont

#### Membres

*Mme Caroline Braun*  
Arrondissement d'Outremont

*Mme Julie Brisebois*  
Village de Senneville

*Mme Daphney Colin*  
Arrondissement de  
Rivière-des-Prairies –  
Pointe-aux-Trembles

*Mme Nathalie Goulet*  
Arrondissement d'Ahuntsic –  
Cartierville

*M. Enrique Machado*  
Arrondissement de Verdun

*Mme Micheline Rouleau*  
Arrondissement de Lachine

*M. Sylvain Ouellet*  
Arrondissement de Villeray –  
Saint-Michel – Parc-Extension

*Mme Stéphanie Valenzuela*  
Arrondissement de  
Côte-des-Neiges –  
Notre-Dame-de-Grâce

Le 24 mars 2022

### Rapport d'examen de la conformité du processus d'appel d'offres - Mandat SMCE217684006

**Accorder un contrat à la firme Tyler Technologies inc. pour l'acquisition et implantation d'une solution technologique d'évaluation foncière et de taxation, pour une période de 13 ans, pour une somme maximale de 36 362 217,70 \$, taxes incluses, avec une option de prolongation de 3 ans (contrat : 34 281 630,10 \$, taxes incluses + contingences : 2 080 587,60 \$, taxes incluses) - Appel d'offres public 21-18970 - (1 seul soumissionnaire) / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service des TI à compter de 2026 pour les montants indiqués au sommaire décisionnel**

ORIGINAL SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
Dominic Perri  
Président

ORIGINAL SIGNÉ

\_\_\_\_\_  
Julie Demers  
Secrétaire recherchiste

## **Introduction**

La Commission permanente sur l'examen des contrats (CEC) s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette Commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la Commission sont prévues dans le *Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats* (11-007) et le *Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats* (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la Commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

## **Mandat SMCE217684006**

*Accorder un contrat à la firme Tyler Technologies inc. pour l'acquisition et implantation d'une solution technologique d'évaluation foncière et de taxation, pour une période de 13 ans, pour une somme maximale de 36 362 217,70 \$, taxes incluses, avec une option de prolongation de 3 ans (contrat : 34 281 630,10 \$, taxes incluses + contingences : 2 080 587,60 \$, taxes incluses) - Appel d'offres public 21-18970 - (1 seul soumissionnaire) / Autoriser un ajustement à la base budgétaire du Service des TI à compter de 2026 pour les montants indiqués au sommaire décisionnel*

À sa séance du 15 février 2022, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats pour étudier le présent contrat, qui répondait au critère ci-dessous :

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel :  
o une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres.*

Le 10 mars 2022 dernier, les membres de la Commission ont étudié la conformité du processus d'octroi relatif à ce mandat dans le cadre d'une séance de travail à huis clos tenue en visioconférence. Mentionnons que la CEC est entièrement virtuelle depuis mars 2020 en raison de la pandémie.

Au cours de cette séance, les responsables du Service des technologies de l'information ont présenté les différentes étapes franchies et ont répondu aux questions des commissaires concernant ce contrat.

D'entrée de jeu, les personnes représentant le Service ont expliqué que l'évaluation foncière et la taxation constituent des domaines névralgiques pour la Ville de Montréal, dont l'essentiel de ses revenus proviennent (63%, soit un total de 4,06 G\$). L'envergure et l'importance des activités d'évaluation foncière et de taxation nécessitent l'utilisation d'outils informatiques fiables et robustes. Or, les systèmes informatiques actuels qui gèrent et supportent ces opérations sont caractérisés par une grande désuétude, des problèmes de performance ainsi que des difficultés à les faire évoluer. Ils doivent donc être modernisés.

L'appel d'offres public a été d'une durée de 91 jours. Parmi les 8 preneurs du cahier des charges, un seul a déposé une soumission qui a été jugée conforme. Il est à noter que 4 addendas mineurs ont été émis au cours de l'appel d'offres. Au terme du processus, le prix soumis par le soumissionnaire montre un écart de 8,11% favorable à la Ville par rapport à l'estimation de contrôle interne.

Les Commissaires ont demandé et reçu des précisions et clarifications, entre autres, sur les nouvelles fonctionnalités disponibles via l'acquisition de ces technologies, la durée du contrat, la répartition des coûts des firmes au fil des ans, le maintien de l'expertise interne et le transfert de connaissances au sein du STI et l'analyse qui est fait des sommes à déboursier au fil du temps dans les cas où les contrats se réalisent sur de nombreuses années.

Le Service a également fait état de la vigie technologique effectué lors du lancement du projet et a précisé les éléments pris en compte dans l'élaboration de l'estimé de contrôle, notamment les coûts d'achat de la solution, les coûts d'implantation (sur 3 ans), les coûts associés à la banque d'heures optionnelle et les coûts de maintenance (sur 10 ans).

Le Service a également expliqué que l'écart de prix entre l'adjudicataire et l'estimé de contrôle se situe principalement au niveau des coûts de soutien et de maintenance de la solution, qui sont inférieurs à ce qui avait été estimé pour chaque année. De plus, le soumissionnaire a proposé un coût de 0 \$ pour la première année de maintenance.

Le Service indique par ailleurs que la vigie sur les systèmes de taxation et d'évaluation foncière a permis de déterminer que les fournisseurs de solutions intégrées d'évaluation foncière et de taxation sont peu nombreux. De plus, ce marché s'est restreint davantage dans les dernières années suite à l'acquisition par un fournisseur de plusieurs de ses compétiteurs. Certains plus petits fournisseurs locaux de solutions non-intégrées n'ont pas soumis de réponse en raison de leur désuétude technologique (non-respect des critères technologiques de l'appel d'offres) ou possiblement en raison des risques attachés au fait de s'associer à un autre fournisseur et de fournir une solution intégrée à la Ville. Les explications du Service ont été à la satisfaction de la Commission.

## **Conclusion**

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les ressources du Service des technologies de l'information pour leurs interventions au cours de la séance de travail et adresse la conclusion suivante au conseil :

*Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil d'agglomération, en l'occurrence :*

- *Contrat de plus de 10 M\$;*
- *Contrat de biens et services d'une valeur de plus de 2 M\$ pour lequel :  
o une seule soumission conforme a été reçue suite à un appel d'offres ;*

*Considérant les renseignements soumis aux commissaires ;*

*Considérant les nombreuses questions adressées aux responsables du dossier ;*

*Considérant l'analyse approfondie par la Commission des différents aspects liés à ce dossier ;*

**À l'égard du mandat SMCE217684006 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.**